

Un SAGE sur mon territoire ?

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Mardi 3 février 2015 au Bourget du Lac (73)

Contexte :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est une procédure de planification et un outil de gouvernance locale élaboré de manière collective. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

En vingt ans, le SAGE a évolué pour s'adapter aux changements environnementaux et juridiques. Il est devenu un outil privilégié pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et intégrer cet enjeu aux démarches d'aménagement du territoire.

Le SAGE couvre des territoires où d'autres procédures de gestion sont présentes et avec lesquelles il doit être complémentaire. Ces outils de gouvernance ont évolué ces dernières années et permettent d'aborder des thématiques très larges. Toutefois, il leur est souvent reproché une procédure administrative trop lourde. Qu'en est-il vraiment ?

Objectifs :

- ✓ Présenter la procédure SAGE et les déclinaisons possibles de cet outil en évolution
- ✓ Présenter les plus-values du SAGE et de ses complémentarités avec les autres outils de gestion de l'eau et des territoires
- ✓ Permettre les échanges entre porteurs de SAGE et structures en réflexion sur l'opportunité ou non de se lancer dans un SAGE

Publics :

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs, étudiants.

Avec la participation de :



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09h30 Questionnements autour des SAGE : le SYRIBT témoigne

En introduction à la journée, présentation des questions qu'une structure de l'Ouest Lyonnais se pose autour de l'opportunité pour son territoire de mettre en place un SAGE.

Betty CACHOT – Syndicat de rivières Brévenne-Turdine (69)

10h15 Les SAGE : fonctionnement et politique associée

- La démarche SAGE en quelques mots
- 20 ans de SAGE en Rhône Méditerranée : quels enseignements ?
- Les SAGE en Rhône-Alpes : état des lieux et perspectives
- La politique publique actuelle et à venir des SAGE, dans le cadre du projet de SDAGE 2016-2021

Stéphanie BESSON et Marc VEROT - Agence de l'Eau RMC

Julien MESTRALLET – DREAL Rhône-Alpes

12h00

Déjeuner

14h00 Le choix d'un contrat de rivière sur le territoire de la Reyssouze

Suite à une étude bilan réalisée en 2005, le syndicat a fait le choix de ne pas se lancer dans un SAGE et de privilégier le contrat de rivière. Retour sur les raisons qui ont menées à cette décision.

Stéphane DAVAL – Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Reyssouze (01)

Hervé CALTRAN – Grand Lyon et ex Syndicat de la Reyssouze

14h45 Le SAGE Ardèche : un outil qui combine planification et opérationnalité

Le SAGE Ardèche prévoit un ensemble d'actions concrètes essentielles et veille à la prise en compte de principes et règles à respecter pour un aménagement du territoire cohérent avec les enjeux de l'eau. Présentation de l'historique de la démarche et de la mise en œuvre concrète du SAGE au quotidien.

Simon LALAUZE – Syndicat Mixte Ardèche Claire (07)

15h30 Le SAGE Est-Lyonnais : véritable outil d'aménagement du territoire

Une étude de compatibilité du SAGE avec les POS et PLU a été menée sur le territoire du SAGE Est-Lyonnais. Présentation de la démarche et du rôle du SAGE en matière d'urbanisme.

Claudie BRIAND-PONZETTO – Conseil Général du Rhône - SAGE Est-Lyonnais (69)

16h30

Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

Bâtiment de l'Horloge

Savoie Technolac

16, avenue Lac du Bourget

73370 LE BOURGET DU LAC

Tél : 04 79 25 36 36

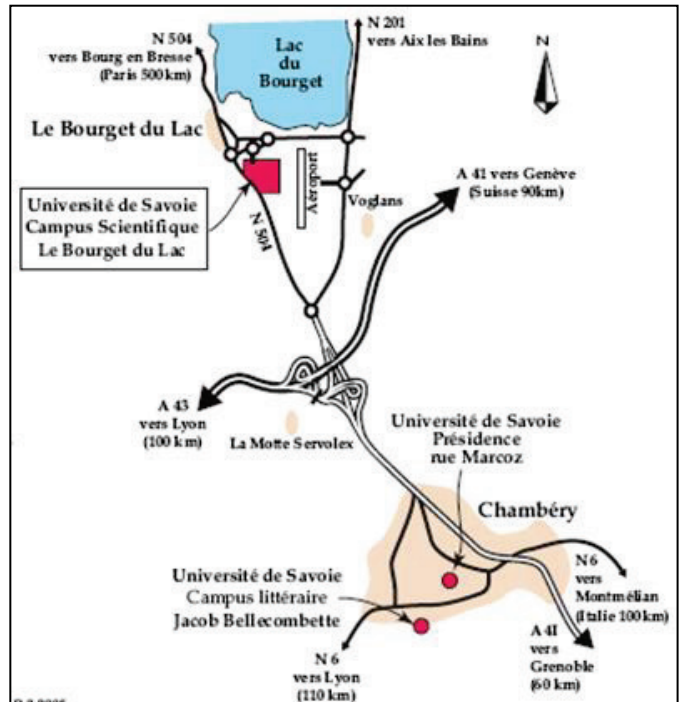
Plan en ligne :

<https://goo.gl/maps/kZHy8>

Accès :

En voiture : à 60 minutes de Lyon, 55 minutes de Genève, 30 minutes d'Annecy et de Grenoble par autoroute.

En transport en commun : à 15 minutes en bus des gares TGV et des centres-villes de Chambéry (ligne 2 et 2D – arrêt « La Traverse ») et Aix-les-Bains (ligne 1 – arrêt « La traverse »).



Un SAGE sur mon territoire ?

3 février 2015 au Bourget du Lac (73)

Bulletin d'inscription à retourner avant le 28 janvier

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75
ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **3 février 2015 au Bourget du Lac (73)**

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse professionnelle :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :
Service :
A l'attention de :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Fax :
Mél :

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions - TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 100 €

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure et devra être notifiée avant la date de la journée.

ADHESION

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi 15 €
Personne salariée 40 €
Personne morale 1 à 4 salariés 300 €
Personne morale 5 à 9 salariés 400 €
Personne morale > 10 salariés 500 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
Crédit Coopératif	42559	00016	41020031597	49
IBAN : FR76 4255 9000 1641 0200 3159 749			BIC : CCOPFRPPXXX	

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z • Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....